

Maroc en Barcelone. L'incendie de mercredi... Nous avons déjà vu notre numéro de jeudi un compte rendu de l'incendie de mercredi, par le feu de la Haguelte, au chemin des Peupliers. Nous avons pris les renseignements concernant l'état des deux ouvriers blessés et combédiés au service. Les deux blessés ont heureusement pas graves et l'un d'eux est en état de rentrer au travail.

M. Hulin, commissaire de police de Marce et la gendarmerie de Tourcoing se sont occupés de la suite de l'enquête. Les ouvriers de la papeterie ont été arrêtés, à la suite de la découverte de la poudre de dynamite qui se trouvait dans un sac appartenant à un des ouvriers. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital de Valenciennes et ont été soignés par les médecins de ce service.

LES GRÈVES D'HALLUIN
On pouvait espérer que l'entrevue, décidée par le comité de la grève, aurait permis de rétablir le travail. Mais M. Gratry, après avoir exprimé le désir que l'entrevue eût lieu en la forme de tous les jours, ne put accepter la proposition de M. Champon, commissaire de police et de M. Châtelier, juge de paix. Les deux parties se sont séparées sans avoir pu conclure à rien.

Tribunal de simple police de Tourcoing. Audience du jeudi 9 janvier 1896. — Au commencement de l'année, le tribunal a été saisi de nombreux affaires. Les affaires de simple police ont été traitées en premier lieu. Les affaires de simple police ont été traitées en premier lieu. Les affaires de simple police ont été traitées en premier lieu.

LES GRÈVES D'HALLUIN (suite)
On peut espérer que l'entrevue, décidée par le comité de la grève, aurait permis de rétablir le travail. Mais M. Gratry, après avoir exprimé le désir que l'entrevue eût lieu en la forme de tous les jours, ne put accepter la proposition de M. Champon, commissaire de police et de M. Châtelier, juge de paix. Les deux parties se sont séparées sans avoir pu conclure à rien.

LES GRÈVES D'HALLUIN (suite)
On peut espérer que l'entrevue, décidée par le comité de la grève, aurait permis de rétablir le travail. Mais M. Gratry, après avoir exprimé le désir que l'entrevue eût lieu en la forme de tous les jours, ne put accepter la proposition de M. Champon, commissaire de police et de M. Châtelier, juge de paix. Les deux parties se sont séparées sans avoir pu conclure à rien.

LES GRÈVES D'HALLUIN (suite)
On peut espérer que l'entrevue, décidée par le comité de la grève, aurait permis de rétablir le travail. Mais M. Gratry, après avoir exprimé le désir que l'entrevue eût lieu en la forme de tous les jours, ne put accepter la proposition de M. Champon, commissaire de police et de M. Châtelier, juge de paix. Les deux parties se sont séparées sans avoir pu conclure à rien.

LES GRÈVES D'HALLUIN (suite)
On peut espérer que l'entrevue, décidée par le comité de la grève, aurait permis de rétablir le travail. Mais M. Gratry, après avoir exprimé le désir que l'entrevue eût lieu en la forme de tous les jours, ne put accepter la proposition de M. Champon, commissaire de police et de M. Châtelier, juge de paix. Les deux parties se sont séparées sans avoir pu conclure à rien.

LES GRÈVES D'HALLUIN (suite)
On peut espérer que l'entrevue, décidée par le comité de la grève, aurait permis de rétablir le travail. Mais M. Gratry, après avoir exprimé le désir que l'entrevue eût lieu en la forme de tous les jours, ne put accepter la proposition de M. Champon, commissaire de police et de M. Châtelier, juge de paix. Les deux parties se sont séparées sans avoir pu conclure à rien.

LES GRÈVES D'HALLUIN (suite)
On peut espérer que l'entrevue, décidée par le comité de la grève, aurait permis de rétablir le travail. Mais M. Gratry, après avoir exprimé le désir que l'entrevue eût lieu en la forme de tous les jours, ne put accepter la proposition de M. Champon, commissaire de police et de M. Châtelier, juge de paix. Les deux parties se sont séparées sans avoir pu conclure à rien.

LES GRÈVES D'HALLUIN (suite)
On peut espérer que l'entrevue, décidée par le comité de la grève, aurait permis de rétablir le travail. Mais M. Gratry, après avoir exprimé le désir que l'entrevue eût lieu en la forme de tous les jours, ne put accepter la proposition de M. Champon, commissaire de police et de M. Châtelier, juge de paix. Les deux parties se sont séparées sans avoir pu conclure à rien.

GRAND-THEATRE-HIPPODROME
Le spectacle de la semaine. Première représentation à Roubaix. Le Roi de Lahore. Grand Opéra en 5 actes. Musique de Massenet.

PRIME A NOS LECTEURS
Le prix qui nous offrons aura sa place marquée dans toutes les familles où se trouvent des enfants de moins de dix ans.

LES PROPES DE TANTE ROSALIE
L'histoire d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille.

BELGIQUE
M. de Burlet en France. Bruxelles, 9 janvier. — M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, est allé en France.

LES PROPES DE TANTE ROSALIE (suite)
L'histoire d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille.

BELGIQUE (suite)
M. de Burlet en France. Bruxelles, 9 janvier. — M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, est allé en France.

LES PROPES DE TANTE ROSALIE (suite)
L'histoire d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille.

BELGIQUE (suite)
M. de Burlet en France. Bruxelles, 9 janvier. — M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, est allé en France.

LES PROPES DE TANTE ROSALIE (suite)
L'histoire d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille.

BELGIQUE (suite)
M. de Burlet en France. Bruxelles, 9 janvier. — M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, est allé en France.

LES PROPES DE TANTE ROSALIE (suite)
L'histoire d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille.

BELGIQUE (suite)
M. de Burlet en France. Bruxelles, 9 janvier. — M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, est allé en France.

LES PROPES DE TANTE ROSALIE (suite)
L'histoire d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille.

BELGIQUE (suite)
M. de Burlet en France. Bruxelles, 9 janvier. — M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, est allé en France.

LES PROPES DE TANTE ROSALIE (suite)
L'histoire d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille.

BELGIQUE (suite)
M. de Burlet en France. Bruxelles, 9 janvier. — M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, est allé en France.

LES PROPES DE TANTE ROSALIE (suite)
L'histoire d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille, d'une mère de famille.

BELGIQUE (suite)
M. de Burlet en France. Bruxelles, 9 janvier. — M. de Burlet, ministre des Affaires étrangères, est allé en France.

JOURNAL — Les funérailles de M. le chanoine de la Roche. Hier matin ont eu lieu les funérailles de M. le chanoine de la Roche. Les funérailles ont eu lieu à midi, à la Roche.

CHOSÉS ET AUTRES
« Maman, dit bébé, voilà qu'il pleure, ouvre donc ton bébé ! »

CHRONIQUE COLOMBIENNE
Roubaix. — Le cercle colombien de Roubaix a tenu sa séance du 7 janvier.

COMBATS DE COQS
Roubaix. — A midi et demi, il y avait, jeudi, beaucoup de monde à l'estaminet de l'Éclair.

THEATRES
THEATRE DE ROUBAIX. — Dimanche 15 janvier à 8 heures : Le Héros de l'Éclair.

LE TIRAGE AU SORT
LISTE 1895. — LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

LE TIRAGE AU SORT (suite)
LISTE DES SORTIS

COMPTABILITÉ RATIONNELLE
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.

COMPTABILITÉ RATIONNELLE (suite)
On recevra franco et agréda, diagramme cartonné, en adressant 3 fr. 50 en timbres ou mandat-poste à l'éditeur G. HARVARD fils, 29, rue Richelieu, PARIS.